



## Protocole sanitaire spécifique au collège

- 1/ Les principes fondamentaux
- 2/ Information et rôle des familles
- 3/ Modalités pratiques

### 1/ Les principes fondamentaux

Le fonctionnement du collège a été adapté de manière à respecter le protocole sanitaire établi par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports qui repose sur les avis du HSCP (Haut conseil de la santé publique).

Il repose sur cinq principes fondamentaux :

- Les règles de distanciation physique ;
- L'application des gestes barrière ;
- La limitation du brassage des élèves ;
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels ;
- L'information et la communication à l'attention des parents et des élèves.

Une organisation est donc mise en place pour permettre le respect de ces principes fondamentaux, au sein de laquelle **le port du masque « grand public » est obligatoire pour tous les élèves et les personnels.**

### 2/ Informations et rôle des familles

- Les parents doivent jouer un rôle fondamental dans la sensibilisation de leurs enfants au respect des règles de fonctionnement et des gestes barrières.
- **Chaque famille doit surveiller d'éventuels symptômes chez leur enfant avant de partir au collège.** En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne devra pas se rendre au collège et la famille en informera le chef d'établissement. Egalement, elle devra **équiper son enfant de 2 masques par jour au minimum** mis dans un sac de congélation zippé (le 1<sup>er</sup> devra être porté par l'élève à son arrivée, le 2<sup>nd</sup> devra se trouver dans le sac de congélation zippé), de mouchoirs en papier et d'une gourde remplie d'eau minérale.
- Le respect des règles de fonctionnement et des gestes barrière est un impératif absolu. Dans le cas de manquements graves et répétés, une sanction disciplinaire pourrait être prononcée.

### 3/ Modalités pratiques

#### a/ Nettoyage, désinfection

- Nettoyage et désinfection des salles de classes, de la permanence de la salle des professeurs, du CDI, de la vie scolaire, de l'infirmerie, du bâtiment administratif 1 fois par jour.
- Désinfection des points de contact (poignées de portes, rampes d'escalier, interrupteurs...) plusieurs fois par jour.
- Equipement de toutes les salles en poubelles avec sacs à ordures ménagères vidées tous les jours.
- Nettoyage des sanitaires 1 fois par jour ; désinfection des points de contacts plusieurs fois par jour (poignées de porte, chasses d'eau, robinets...) ; mise à disposition de savon, essuie-mains et papier toilette.

### Prévention des risques pour le personnel :

Utilisation des produits de nettoyage en conformité avec les modes opératoires indiqués par les fabricants et le protocole du Conseil Départemental.

### **c/ Accueil et récréations des élèves**

- Pulvérisation d'une solution hydro-alcoolique à chaque élève à son entrée au collège et vérification du port du masque par un assistant d'éducation.
- Les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> occupent la cour de récréation du haut à l'arrivée au collège, aux récréations du matin et de l'après-midi ; les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> occupent la cour de récréation du bas.  
Les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> occupent la cour de récréation du bas lors de la pause méridienne, les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> occupent la cour de récréation du haut.
- Les élèves sont pris en charge depuis la cour par leur professeur à 08H15, 10H30, 14H00 et 15H20.
- Un sens de circulation concernant les entrées et les sorties de classe a été défini de la façon suivante :  
Les classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> occupant le bâtiment B entrent et sortent par l'accès depuis la cour du haut ;  
Les 5<sup>ème</sup> occupant les salles 31, 32 et 33 entrent et sortent par l'accès depuis la cour du haut ;  
Les classes de 3<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> occupant les salles 11, 12, 13, 21 et 22 entrent et sortent par l'escalier côté administration ;  
Les classes de 3<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> occupant les salles 23, 24, 25 et 26 entrent et sortent par l'escalier central.  
Exception faite pour le retour en classe à 13H00 et 14H00 des classes occupant le bâtiment B : prise en charge de la classe par le professeur et accès aux salles depuis l'escalier se trouvant sous le préau entre le CDI et le réfectoire ; pour les autres classes, prise en charge par le professeur et accès aux salles selon celui défini ci-dessus.
- Les règles d'évacuation et de confinement restent identiques.
- Une signalétique est également mise en place (fléchages, rubalise).
- Lavage des mains au savon après être allé aux toilettes.

### **d/ Salles de classe**

- L'aération est assurée à chaque nettoyage et le matin par les agents d'entretien, durant les récréations et la pause déjeuner par les professeurs.
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique et d'essuie-tout ; mise à disposition de lingettes désinfectantes pour le nettoyage après utilisation des claviers, souris et classes mobiles.
- Elaboration d'un plan de classe dans chaque salle.
- Pulvérisation d'une solution hydro-alcoolique à chaque élève par les professeurs avant et après les récréations et à 17H15 avant de quitter le collège.
- L'élève laisse son cartable avec sa trousse, l'ensemble des cahiers et classeurs à son emplacement, et les échanges d'objets entre élèves sont interdits. Les casiers du préau ne sont plus utilisables. Les élèves laissent leurs affaires dans le fond de la classe lorsqu'ils ont EPS.
- Lors des interours, le professeur devant se rendre dans une autre salle avant l'arrivée de son collègue fait sortir la classe de la salle qu'il ferme à clef et fait ranger les élèves dans le couloir.
- Concernant les cours de section européenne, d'allemand, de latin, de travaux pratiques en physique-chimie et SVT, de l'utilisation de la permanence et du CDI, les élèves pourraient être amenés à nettoyer leur table et chaise, ceci afin d'optimiser les temps d'enseignement.
- Un affichage d'infographies concernant les gestes barrières, le lavage des mains et le port du masque est visible dans chaque salle de cours et aux endroits stratégiques dans l'établissement.

- A chaque arrivée en classe, il est demandé aux professeurs de nettoyer son espace de travail et d'en faire de même avant de quitter la salle (poste de travail, clavier, souris, télécommande, ...). Ne pas oublier de fermer sa session et laisser l'ordinateur allumé.

#### **f/ Demi-pension**

- Utilisation de gel hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie de la cantine.
- Service organisé par groupe classe.
- Aération, nettoyage, désinfection des tables, chaises avant et après le service, suivi d'un nettoyage approfondi en fin de service.

#### **h/ Personnels**

- Prise de connaissance du protocole sanitaire
- Lavage régulier des mains au savon en plus de l'utilisation du gel hydro-alcoolique.
- Respect des règles de distanciation physique dans les espaces communs et les espaces de travail.
- Limitation au nécessaire des déplacements à l'intérieur de l'établissement.